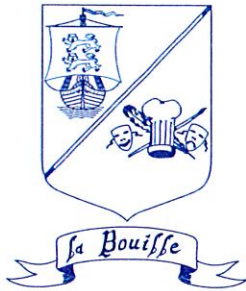


La Bouille, le 12 juillet 2018



Madame Monsieur,

Préparer l'avenir. C'est la mission essentielle d'un Maire et de son équipe municipale.

Le contexte actuel est difficile pour les communes : contraintes financières de l'Etat qui a diminué drastiquement les dotations envers les collectivités ces dernières années, incertitude sur l'évolution de nos recettes avec l'annonce d'une suppression totale de la taxe d'habitation à terme.

Nous assistons par ailleurs à la montée en puissance des intercommunalités, la Métropole Rouen Normandie pour notre commune. Son périmètre géographique s'est étendu, ses compétences de gestion sont de plus en plus nombreuses. Ainsi, nos routes sont désormais gérées et entretenues par la Métropole, tout comme nos éclairages publics, notre réseau d'eau et d'assainissement, notre réseau de transports, nos déchets, notre urbanisme, ...

La Métropole Rouen Normandie est aujourd'hui une institution incontournable dont les décisions ont des conséquences directes sur notre quotidien.

La Bouille est une commune agréable, où il fait bon vivre, où les enfants aiment grandir, où les touristes prennent plaisir à se promener. Notre commune possède des équipements de qualité : groupe scolaire, Mairie, salle polyvalente. En contrepartie, la commune a dû s'endetter pour les préserver et les entretenir. Les marges de manœuvres financières de la commune sont donc restreintes.

Pour ces raisons, avec la municipalité de Caumont, nous avons décidé d'étudier la possibilité d'une fusion de nos 2 communes.

La création d'une **commune nouvelle La Bouille-Caumont** permettrait de mutualiser nos moyens financiers, humains et matériels. La capacité d'action de la commune en serait renforcée :

- préservation des services de proximité : maintien des 2 mairies, des 2 écoles, de l'agence postale, de la cantine scolaire, de la garderie.
- le poids de la commune x 2,4 au sein de la Métropole Rouen Normandie : la commune nouvelle représenterait 1 800 habitants, contre 765 Bouillais aujourd'hui.
- dynamisme associatif et culturel par des mises en commun entre nos membres associatifs volontaires.
- développement d'une offre touristique complète, entre Seine et forêts, grottes et sentiers de randonnée, ...
- nouveaux projets qui ne pourraient jamais voir le jour autrement.
- dotations de l'état augmentées de 5% garanties stables durant trois ans.

La mise en commun progressive des moyens et équipements permettrait de conforter nos services de proximité et d'investir dans des projets structurants. Nous appartenons au même bassin de vie et d'emploi, celui de la Métropole Rouennaise. Nos communes sont de taille similaire, leur proximité géographique, culturelle et sociale renforce cette volonté de partage et de développement conjoint. Nos points communs sont donc plus nombreux que nos différences. Alors, prenons notre destin en main. La réflexion est lancée et nous vous invitons à vous y associer également.

2 réunions publiques sont programmées en septembre :

- jeudi 13 à 20h30 à Caumont
- **vendredi 14 à 20h30 à La Bouille**

Un registre est disponible en Mairie pour vous exprimer, tout comme un site internet www.labouillecaumont.canalblog.com

Créer une commune nouvelle c'est vouloir s'inscrire dans l'avenir, préserver la qualité de vie et l'identité de nos communes.

Joël TEMPERTON

Maire de la Bouille

